

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 AVRIL 2021

Le conseil municipal légalement convoqué en date du 13 avril 2021 s'est réuni **A HUIS CLOS (covid 19)**

Le mardi 20 avril 2021 à 19 h 00 dans la salle des fêtes du territoire de Marchais en Brie.

Nombre de membres présents : 16 -et 1 pouvoir donné

Décisions :

- Le procès-verbal de la réunion du 05 novembre 2020 a été validé
- Le compte de gestion 2020 du receveur municipal a été approuvé
- Le compte administratif 2020 a été adopté (excédent sur la section de fonctionnement 226.466 € 07- Déficit sur la section d'investissement à hauteur de 43.259 € 94)
- L'affectation des résultats de l'exercice 2020 a été votée
- Encaissement d'un chèque de la Direction Générale des Finances Publiques pour 141 €
- La location d'un garage au hameau du Tremblay – Marchais en Brie – a été acceptée pour le matériel technique communal
- Une demande de devis auprès du syndicat d'électricité pour la création de points lumineux a été décidée
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles est sollicitée pour la prise en charge de l'étude de 4 tableaux conservés dans l'église d'Artonges en vue de les faire protéger au titre des Monuments historiques
- Le budget primitif 2021 a été voté ainsi que les taxes directes locales
(Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 604.585 € 34)
(Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 405.526 € 33)
- A pris acte d'un bien sans maître sur le territoire d'Artonges (parcelle YA N° 188)
- La parcelle cadastrée YA N° 188 sise territoire de Marchais en Brie a été intégrée dans le domaine public communal
- Autorisation est donnée au Maire pour solliciter des subventions pour les travaux sur l'église de Marchais
- SIVU de la Picoterie (refuge-fourrière des chiens) : avis favorable pour l'adhésion de la commune de Coupru et avis défavorable sur le retrait de la commune de Cierges
- A pris acte de la date des prochaines élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021
- Des demandes de devis pour la vidéoprotection seront prochainement faites
- La reliure de certains registres d'état civil en mauvais état a été actée
- Le lettrage sur le monument au mort de Fontenelle sera fait pour M. Loiseau Marcel, mort pour la France
- Une procédure de reconnaissance pour M. Lebeau Jules, mort pour la France, sera faite pour Artonges
- Les commissions communales voirie et communication-animation se réuniront prochainement
- Un nom pour les habitants de la Commune doit être trouvé

La séance est levée à 20 h 40

Le Maire : Alain MOROY



COMPTE RENDU AFFICHE SUR LES QUATRE TERRITOIRES DE LA COMMUNE, le 23 avril 2021